



Chambres de Métiers
et de l'Artisanat

Région Mayotte

CONVENTION 2018



CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT REGION MAYOTTE
COMPAGNIE EWA AIR

EN DATE DE JUIN 2018

ATTESTATION SUPPLEMENT DE BAGAGES



Pièces à joindre : certificat d'immatriculation et, le cas échéant, fiche d'inscription manifestation artisanale

Je soussigné,

NOM, Prénom : _____

FONCTION : _____

certifie que :

NOM, Prénom : _____

CHAMBRE : _____

est immatriculé(e) au Répertoire des Métiers depuis le _____

n° RM : _____ **SIRET** : _____

est un agent de la CMAR ou CMA de _____

En conséquence, l'intéressé(e) entre dans le champ de la convention de partenariat signée en juin 2018 entre la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Région Mayotte et la Compagnie EWA AIR.

Il (elle) peut bénéficier à ce titre d'un supplément de bagages de 10 kgs sur l'ensemble des vols opérés par EWA AIR, dans le cadre d'une participation à une manifestation artisanale ou d'un déplacement professionnel :

du _____ au _____

Fait à _____ le _____

Signature et cachet